

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 52 (1955)
Heft: 4

Rubrik: Le jardin de l'abeille ; Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

faits. Et ceci nous rappelle ces apiculteurs qui combattaient l'abeille plus grande avec véhémence, qui invitaient leurs amis à venir voir leurs abeilles 835, prétendant qu'elles étaient aussi grandes que les 700 et 750. A l'examen des cadres, on constata, avec supéfaction, que depuis tout un temps, ces mouchiers employaient de la cire 700, mais ils l'ignoraient. Il y avait tout simplement eu erreur dans la livraison de la commande de cire. Signalons aussi que quand on dit 700, cela peut être 710 ou 690 suivant que la cire a été plus ou moins étirée (il faut si peu) à la sortie des cylindres.

Et l'abeille plus grande est-elle fixée ?

Ceci veut dire que si une colonie 640 donne un essaim, ce dernier bâtissant ses rayons en toute liberté, construira-t-il des cellules 640 ? **NON**. Badoux a bien dit que cet essaim retournerait à 750-780 et l'essaim suivant retournera carrément à 835. Cette expérience a été répétée plusieurs fois. Et j'ajouterai « *qu'il ne peut en être autrement.* » La cellule a une influence sur la forme et la taille de l'insecte (morphologie) mais n'en a aucune sur la biologie de l'insecte. Pour que l'abeille plus grande (tant 750 que 700 ou 640) soit fixée biologiquement et reste à cette taille dans sa descendance, il faudrait pouvoir agir sur les chromosomes, ce qui, je crois, est impossible.

Pour nous apiculteurs, garnir un cadre de cire (835 ou 640) c'est le même travail. A nous donc de maintenir la taille de nos abeilles.

E. De Meyer.



LE JARDIN DE L'ABEILLE

Communication de la Section « Apiculture » du Liebefeld

Prélèvement des échantillons en cas d'empoisonnement des abeilles.

Le mauvais emploi des produits insecticides toxiques en agriculture et arboriculture peut entraîner de graves empoisonnements d'abeilles. Ces empoisonnements se manifestent par l'agitation des colonies, une augmentation du nombre des cadavres et l'apparition d'abeilles paralysées et incapables de voler. Dès l'apparition des premiers symptômes d'empoisonnement il faut aviser l'inspecteur local des ruchers. La détermination exacte de la cause de la mortalité (maladies contagieuses ou empoisonnement) fournira, dans ces derniers cas, la base de la demande d'indemnité. Il est donc indispensable d'envoyer pour l'analyse des *échantillons d'abeilles prélevées correctement*. A cet effet les prescriptions suivantes doivent être observées :

1. Les échantillons d'abeilles doivent être prélevés au *début de l'intoxication* et expédiés immédiatement, munis d'une étiquette « *abeilles empoisonnées* » à la Section « Apiculture » du Liebefeld.

2. Il faut envoyer au moins *100 abeilles mortes ou paralysées* et veiller à ce que l'échantillon contienne le plus grand nombre possible de *porteuses de pelotes de pollen*.

3. Les cadavres envoyées doivent être *frais*, car il est impossible de déceler la présence des substances toxiques dans des abeilles deséchées ou pourries.

4. Il faut expédier les cadavres dans des *boîtes d'allumettes* ; tout autre emballage (verres, boîtes en fer blanc) ne convient pas.

5. Chaque envoi doit être *accompagné d'une lettre* indiquant l'endroit où se trouve le rucher, le nom du propriétaire, le degré et la cause présumée de l'empoisonnement (par exemple si la veille ou l'avant veille de la mortalité des produits insecticides ont été employés dans le voisinage ; si oui, quels étaient ces produits et quelles étaient les plantes traitées.)

Liebefeld, mars 1955.

PLANTES MELLIFERES ET POLLINIFERES

Le bulbocode du printemps

Il est très heureux que la nature ait donné au bulbocode le port du colchique car, sans cette ressemblance, cette espèce considérée comme rare aurait depuis longtemps disparu des régions qu'elle affectionne. Ces deux liliacées, que fort peu de caractères séparent à première vue, sont en effet considérées par le profane comme n'étant qu'une seule et même plante. Mélancoliquement, le vulgaire colchique annonce la venue de l'automne ; le merveilleux bulbocode, lui, est un émissaire du printemps.

Cette fleur, typiquement méditerranéenne, assez commune dans le Dauphiné, plus ou moins rare dans les Hautes et Basses-Alpes, en Savoie et dans les Pyrénées orientales, se retrouve au Piémont, en Serbie, dans les Carpates, en Russie du sud et en Transylvanie. Dans notre pays, elle n'a trouvé des conditions favorables à son développement que chez nos amis valaisans. Lorsque l'hiver est clément, elle égaie dès la fin janvier certaines pentes ensoleillées mais un peu humides de la vallée du Rhône. Entre Evionnaz et Brigue, dans les vallées de Saas et de Bagnes, cette espèce que l'on peut observer jusqu'à l'altitude de 2400 m. se rencontre ordinairement en colonies denses. C'est ainsi qu'aux Follatères, près de Martigny, j'ai compté jusqu'à 50 individus en fleurs au mètre carré. Et c'est un véritable plaisir que d'admirer ces tapis vivement colorés alors que les arbustes et buissons, en compagnie desquels cette plante se complaît, sont encore complètement dénudés. Lorsque les conditions météo-

rologiques sont favorables aux sorties de nos abeilles, ces dernières prospectent avec succès ces délicieuses corolles rose lilas.

Le bulbocode du printemps (*Bulbocodium vernalis*) est une monocotylédone vivace de 8 à 15 cm. de hauteur. Son bulbe, assez profondément caché en terre, est recouvert d'écailles brunes ou brun noirâtre. Ses feuilles, toutes radicales, étroites, spatulées-lancéolées, se terminent par une sorte de capuchon obtus ; elles apparaissent



en même temps que les fleurs qu'elles enserrent. Ces dernières, par une, deux, rarement par trois, se présentent sous la forme d'une corolle profondément divisée en sa partie supérieure et prolongée, en sa partie inférieure, par un tube ajouré. Chaque fleur se compose de 6 pièces concolores, soudées entre elles seulement à la naissance de la gorge et munies d'un long onglet libre. On observe en outre 6 étamines et 3 styles soudés en un seul sur leur plus grande longueur. Les graines sont contenues dans une capsule ovale, plus ou moins rétrécie à la base, et ne s'ouvrant qu'à son extrémité.

Ce n'est que plusieurs mois après la floraison du colchique d'automne, c'est-à-dire en mars et avril, que les feuilles vert foncé et luisantes de cette espèce sortent de terre. Elles protègent une capsule de la taille d'une noisette en laquelle sont renfermées les graines qui ont mûri dans le sol durant l'hiver. Comme chez le bulbocode, la fleur du colchique se compose de 6 pièces prolongées chacune par un onglet ; mais ces onglets sont soudés entre eux sur toute leur longueur et forment ainsi un tube étroit mesurant de

8 à 20 cm. Les 3 styles qui l'on retrouve également dans cette corolle sont complètement libres.

Des variétés du bulbocode sont cultivées par les horticulteurs dans nos jardins et pelouses.

R. RÜEGGER.

CORRESPONDANCE

Grimbergen (Belgique), le 7 mars 1955.

Monsieur A. Valet,
Avenue de Plan 15, MORGES (Suisse)

Cher Monsieur Valet,

Comme chaque fois, j'ai lu le dernier numéro du « Journal Suisse d'Apiculture » avec intérêt, car c'est un de mes préférés.

J'y trouve votre « note de la rédaction » en pages 87 et 88 et je tiens à vous remercier pour la cordialité des sentiments que vous y exprimez. Puis-je vous définir ma position dans la question de la cellule plus grande ?

Quand nous avons perdu U. Baudoux (1934) les dirigeants de l'apiculture belge, se basant sur le désir exprimé avant sa mort, par Baudoux lui-même, me prièrent de continuer cette étude. Le chemin qui restait à parcourir était long et le temps dont je disposais très court (Congrès International Bruxelles 1935) mais enfin, et heureusement, nous étions prêts pour le Congrès 1935.

Quelle devait et doit être la position de celui qui, dans un domaine scientifique, fait connaître une étude, une découverte, une technique ? Il doit exposer le problème en entier, donner en détail les données des expériences et les résultats obtenus, afin que quiconque le désire, puisse refaire le travail et procéder au contrôle indispensable. Je crois avoir respecté scrupuleusement ces conditions.

Ceci étant dit, il faut admettre que la critique est absolument libre, qu'elle soit agréable ou non pour l'auteur.

Dès la parution de la brochure sur l'œuvre de Baudoux, je me suis abstenu, autant que possible, de prendre part à des controverses sur la grande cellule. A mon avis, on ne peut pas s'attrister si l'une ou l'autre critique ne plaît pas. Rien de tel que la maîtrise de soi et la sérénité.

Avant de vous écrire, j'ai encore voulu relire la brochure sur l'œuvre de Baudoux et je dois vous dire qu'à vingt ans de distance, je ne pourrais en soustraire ni y ajouter une seule ligne.

Voici 25 ans que j'emploie uniquement la cire 640 et actuellement mon rucher compte 34 colonies. Je puis vous dire qu'elles sont toutes prospères.

Je crois bien faire en relevant les principales critiques défavora-

bles qui furent faites depuis 1935 et je me propose de rédiger, cette semaine encore, une série d'articles pour votre journal.

Je compte envisager les points suivants :

1. Y a-t-il une limite à l'agrandissement des abeilles ?
L'abeille plus grande est-elle fixée biologiquement ?
2. La ponte des œufs de faux-bourdons. Ecueils à éviter.
3. La bâtisse des cadres.
4. Comment mettre les abeilles sur cellules plus grandes ? Ce que l'on doit et ce que l'on ne peut pas faire.
5. La grande cellule et le caractère des abeilles.
6. S'il y a progrès par la grande cellule, la récolte de miel doit être meilleure.

Peut-être pourrai-je, ainsi, mieux faire comprendre la question de l'abeille plus grande et en même temps rendre service à vos membres.

Croyez bien, cher Monsieur Valet, que je le fais avec plaisir et que c'est en toute sympathie que je vous adresse mes sentiments les plus cordiaux.

Etienne De Meyer 50, Spiegelhofweg, Grimbergen (Belgique).

A propos d'apiculture pastorale

C'est avec un vif intérêt que j'ai écouté l'émission de Radio-Lausanne sur les abeilles, lors de la causerie agricole du dimanche 13 mars 1955, à 12 h. 15. Cette causerie très captivante, tant du point de vue arboricole que du point de vue apicole a sûrement intéressé bon nombre d'auditeurs.

Tout au long de cette interview, j'ai admiré le courage et la franchise de M. Voutaz de Sembrancher qui s'est élevé avec vigueur et surtout avec raison contre les abus de certains apiculteurs, pratiquant l'apiculture pastorale, qui placent leurs colonies trop près des ruchers existants. Oh ! Messieurs les apiculteurs de la plaine, loin de moi l'idée de gêner vos habitudes et même votre droit, mais je voudrais simplement faire remarquer que, s'il y a de la place pour tout le monde à la montagne, c'est-à-dire pour vos abeilles, car les fleurs y sont nombreuses et les forêts assez vastes pour permettre à de nombreuses butineuses de s'ébattre à leur aise, il y a un point qu'il faut relever. Comme l'a dit très justement M. Voutaz, ayez un peu de respect pour les ruchers situés en permanence à la montagne. Ne placez pas vos colonies trop près, comme c'est le cas par exemple pour mon rucher qui voit s'installer au début de juin de chaque année 15 à 20 ruchées extra fortes à 150 mètres environ de mes trous de vol.

N'y aurait-il pas moyen de trouver un emplacement ad hoc dans un endroit plus éloigné des ruchers à demeure, ce qui de ce fait, ne gênerait plus l'activité des abeilles fixées là. Car il est bien entendu

que l'handicap récolte mis à part, tout apiculteur expérimenté connaît le danger du pillage dont sont victimes certaines colonies n'ayant pas encore atteint l'état de développement normal.

Eug. PUENZIEUX.

RAPPORTS CONFÉRENCES CONGRÈS

RAPPORT DU SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR 1954

Le prêt des livres

172 demandes de livres ont été faites en 1954. Il a été prêté :			
à 26 lecteurs vaudois	193	volumes	ou brochures
à 20 lecteurs valaisans	157	»	»
à 13 lecteurs fribourgeois	77	»	»
à 10 lecteurs jurassiens	56	»	»
à 10 lecteurs neuchâtelois	40	»	»
à 7 lecteurs genevois	36	»	»
à 2 membres habitants en Suisse allemande	4	»	»
à 1 institution (Exposition de Lucerne)	53	»	»
89 lecteurs et institution	616	»	»

Le 31 décembre 104 volumes étaient en circulation.

Les acquisitions :

Dons

Un lot important d'ouvrages et de revues, environ 600 volumes, nous a été remis lors de l'évacuation du musée de la bibliothèque de l'Institut agricole du Champ de l'air à Lausanne. Ces volumes ont été classés dans notre bibliothèque pour autant que nous ne les possédions pas (120 volumes d'ouvrages divers et 76 volumes de revues). Une autre partie de ce lot a pris place sur nos rayons pour remplacer des exemplaires moins bien reliés ou défectueux. Enfin, le solde est venu enrichir la série de nos doublets. Les ouvrages et revues classés figureront dans la prochaine édition du catalogue de notre bibliothèque.

Une collection presque complète de notre Bulletin et Journal, de 1926 à 1953, nous a été donnée par M. Marcel Grosclaude, à Fleurier. Qu'il en soit remercié.

Achat

Ic 1020. Butler, C.G. — The world of the Honeybee. London 1954. XIV, 226 p. 8°.

Echanges

Nous avons reçu en échange de notre « Journal » les périodiques suivants : *Schweizerische Bienenzeitung (Die Blaue)*; *L'Ape*. Organo della Società Ticinese del apicoltura; *L'Abeille de France*; *La Gazette apicole*; *La Revue française d'apiculture*; *Le Monde apicole*. Bulletin du syndicat apicole d'Artois; *La Belgique apicole*; *Le rucher wallon*; *L'apicoltore d'Italia*; *L'apicoltore moderno*; *The Bee World*.

Toutes ces revues seront reliées et mises à la disposition des membres.

En 1954 il a été vendu 26 exemplaire de la « Conduite du rucher », au prix de souscription (le stock est maintenant épuisé), 20 exemplaires du Catalogue de la bibliothèque et 1 exemplaire de la Table des matières du « Bulletin ».

Il est rappelé aux membres que le délai de prêt est fixé par l'art. 5 du règlement à 1 mois. Si ce délai était respecté le bibliothécaire se trouverait dans la